



COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

Réunion plénière du lundi 30 août 2021

P.V. N° 06

(La commission se réunit tous les lundis à 18h30)

Président : Cyril BOUREAU

Secrétaire : Jean REDAUD

Représentant du CD : Gérard IVORA (en visio conférence)

Présents : MM. Michel ALEXANDRE – Nabil BENAÏSSI – Romain BOUGET – Dominique CARPENTIER – Bruno CHARRETTE – Bernard COTY – Tom DE NUNZIO – Cédric DERVEAUX – Patrick FAUTRAD (Président UNAF VAR) – Yves FRACHET (représentant du Département Technique) – Florian GONCALVES – Michel MOMBOISSE – Thierry WILLIG.

Visio conférence : MM. José CAUDMONT – Christophe COURET – Olivier GONCALVES – Pierre HOLLECKER.

Excusés : MMES Magali BOURQUIN – Camille DAAS.

MM. Jean-Jacques BENHAMOU – Yann BODENES – Hakim BOUAKSA – Habib DAAS – Akram GHARBI TARCHOUNA – Christophe JOLY – Noël LANDON – Karim MESSISHA – Raymond PERON – Georges PEZZOLI.

INFORMATIONS GENERALES

Conformément aux dispositions de l'art. 80 des R.S. du District du Var, les décisions de la Commission de District de l'Arbitrage sont susceptibles d'appel en 2ème instance devant la commission d'appel réglementaire du District.

Pour être recevable, l'appel doit être interjeté par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs ou de l'arbitre concerné délivrée par la Ligue de la Méditerranée, dans un délai de sept jours, à compter :

- de la première présentation de la lettre recommandée ;
- du jour de la transmission de la décision par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ;
- du jour de sa notification par tout autre moyen permettant de faire la preuve de sa réception (jour de la remise en mains propres...).

Les frais de dossier d'un montant de 46 EUROS seront portés au débit du compte du club réclamant (ou adressés par chèque s'il ne s'agit pas d'un club et pour les arbitres appelants).

Le non-respect intégral de ces formalités entraîne l'irrecevabilité des appels.

ATTENTION : Le port du masque est obligatoire dans les locaux du district ainsi que la présentation d'un « pass sanitaire ». Tous les arbitres cas contacts



doivent impérativement le faire savoir à la CDA par la messagerie officielle de
ligue dès qu'ils en ont connaissance

CORRESPONDANCE

Toutes les correspondances usuelles avec la CDA sont lues et traitées directement par leur(s) destinataire(s) avec réponse au demandeur.
Ne figurent dans cette rubrique que les correspondances ayant un intérêt général de diffusion.

- **MM. Akram et Elyas GHARBI TARCHOUNA** : carte postale de **TUNISIE**. Remerciements.

SEANCE PLENIERE

Ordre du jour

1) Ouverture de la séance par le Président de la CDA – C. BOUREAU

- Le règlement intérieur de la CDA pour la saison 2021/2022 a été validé par le Comité Directeur du District.
- Validation du devis pour le stage de rentrée des jeunes arbitres au **CREPS** de **BOULOURIS**
- Réservation confirmée du minibus du District pour les stages de rentrée des arbitres des 4 et 5 septembre 2021.

2) Comité Directeur – Gérard IVORA

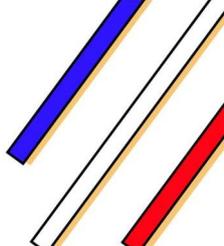
- Compte rendu succinct de l'Assemblée Générale du District qui s'est déroulée ce samedi 28 août 2021 :
 - **M. William PONT** a été élu Président avec 97,51% des voix. Le Président et les membres de la CDA lui adressent leurs plus chaleureuses félicitations.
 - Parmi les questions diverses posées par les clubs présents, le protocole COVID et la gestion des contrôles des « pass sanitaires » à été mise à l'ordre du jour. Ces contrôles sont placés sous la responsabilité des clubs par l'intermédiaire de leurs référents Covid.
 - Confirmation du titre de Président d'honneur de la CDA du VAR pour **Patrice BOUREAU**, Président de la CDA de 1998 à 2021, qui s'est vu remettre en outre, un magnifique trophée d'honneur et qui a été longuement été applaudi par les clubs présents.

3) Section administrative

* Point sur le renouvellement des licences – Jean REDAUD

- Création d'un fichier à partir de FOOT2000 avec extraction de certaines données permettant la mise à jour du tableau des effectifs.



- 
- Effectifs au 06/09/2021 : 1 arbitre International – 8 arbitres Fédéraux – 29 arbitres de Ligue – 123 arbitres de District pour un total de 161.
 - Non désignables : 1 arbitre fédéral – 1 arbitre de Ligue et 53 arbitres de District soit un total de 55 arbitres.
 - Non renouvelés : 3 arbitres de Ligue et 28 arbitres de District, 31 au total.

Divers : Modification de la structure du Procès Verbal des réunions avec un allègement de son contenu.

*** Point sur les frais de dossiers – Patrick FAUTRAD**

- Une procédure de relance est en cours et le point en sera fait lors de la prochaine réunion de la Commission.

*** Point sur le début de la saison disciplinaire – Pierre HOLLECKER**

- Aucune des commissions disciplinaires (discipline – appel disciplinaire ou éthique) ne s'est réunie pour des affaires importantes à traiter.

4) Section désignations

• Mise en place Désignations – Pierre HOLLECKER

- Les premières désignations en coupe de France se sont faites pratiquement normalement si ce n'est quelques blessures ou maladies de dernière minute et une absence de « pass sanitaire » qui ont perturbé les désignations.
- La mise en route a été délicate à appréhender en raison de retards dans la consultation des désignations par certains arbitres.
- La commission a décidé, au vu du manquement « pass sanitaire » et (ou) absence de l'attestation sur l'honneur telle que demandée par le District, de ne plus procéder à la désignation des arbitres contrevenants jusqu'à régularisation de leur situation.
- Compte tenu des effectifs actuels, les rencontres se verront arbitrées par 3 officiels en D1 et D2 et Un seul arbitre en D3 et D4.
- La commission prend connaissance des groupes d'arbitres promotionnels, ceux-ci étant susceptibles d'être promus en catégorie supérieure au 01/01/2022.

• Préparation stage observateurs – Florian GONCALVES

- Ce stage se déroulera le dimanche 5 septembre après midi au siège du District.
- La formule est identique à la saison dernière avec deux observations par arbitres D1 – D2 – D3 – D4 et JAD et une observation pour les arbitres D5.
- Les groupes ont été constitués avec deux observateurs par groupe. Seuls les D3 et D5 ne font qu'un seul groupe.
- Les arbitres promotionnels seront observés en priorité.



5) Section suivi et préparation physique

• **Préparation des tests physiques – Cyril BOUREAU**

- Ceux-ci se dérouleront les samedi et dimanche 4 et 5 septembre 2021 et seront suivis de l'assemblée générale des arbitres l'après midi.
- Rendez vous des encadrants à 07h45 pour des tests de 08h30 à 10h30.
- Lors de l'AG, les arbitres auront communication des modifications des lois du jeu au 01/07/2021 ainsi que celles du règlement intérieur de la CDA pour la saison 2021/2022.
- Les arbitres pourront prendre connaissance de leur référent par catégorie ainsi que des noms des observateurs qui leur seront dédiés.

6) Section lois du jeu

• **Préparation du stage de rentrée – Karim MESSISHA**

- Pour les stagiaires et JAD : Modifications des lois du jeu – Modification du règlement intérieur de la CDA – Echanges avec les référents de catégories.
- Pour les arbitres seniors : Modification des lois du jeu – Modification du règlement intérieur de la CDA – Présentation des groupes d'observations et des observateurs qui y sont associés.

• **Préparation de la réunion des formateurs – Karim MESSISHA**

- Avant la date de reprise des cours de perfectionnement de la formation : programmation des cours théoriques et pratiques – vidéo et technique d'arbitrage.
- Les points suivants sont à régler : trouver des terrains pouvant accueillir ce type de séance et trouver une salle disponible pour le secteur Est Varois.

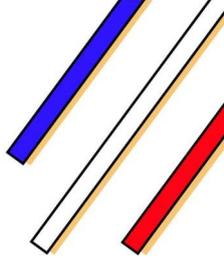
• **Programmation des formations initiales football diversifié – Cyril BOUREAU**

- Formation initiale FUTSAL : 16 candidats déclarés par l'intermédiaire du questionnaire adressé aux arbitres. La date du stage reste à programmer avec l'IR2F.
- Formation initiale Beach Soccer : 6 candidats déclarés tel que ci-dessus. La date du stage sera programmée en interne par la CDA.

• **Etude de la liste des candidats au titre d'arbitre de Ligue – Cédric DERVEAUX**

- Présentation d'une liste de potentiels candidats au titre d'arbitre de Ligue seniors et jeunes malgré qu'à ce jour, aucune candidature n'a été déclarée.
- La commission a mis en place une liste d'arbitres seniors promotionnels afin de leur permettre de se porter candidat à compter du 01/01/2022 si les observations les concernant sont concluantes et leur permettent d'accéder à la catégorie supérieure.





- **Mise en place du Pôle Espoirs – Karim MESSISHA**

- Le pôle espoirs est constitué des arbitres classés Ligue JAL – Fédéral Candidat JAF et Fédéral JAF.
- Ceux-ci sont au nombre de 12 JAL – 1 candidat JAF et 1 JAF confirmé.
- Le pôle espoirs a pour but de permettre à ces arbitres d'améliorer leurs connaissances des lois du jeu afin d'accéder plus facilement aux catégories supérieures selon les objectifs de la carrière arbitrale choisie par eux.

7) UNAF / VAR – Patrick FAUTRAD

- A ce jour, la section varoise de l'UNAF est forte de 101 encartés. Un mail de relance sera adressé par le Président de la section aux arbitres n'ayant pas renouvelé leur cotisation.
- Une journée « boules » a été organisée le 27/08/21 mais, malheureusement seuls, 6 unafistes avaient répondu présents ainsi que six de leurs accompagnants.
- Une sortie « Karting » est en préparation pour le mois de septembre en espérant avoir plus de participants.

8) Questions Diverses

- Mise en place d'une nouvelle fiche d'évènement

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 20h35 et convie les participants à une collation offerte par le District.

Prochaine réunion restreinte le lundi 6 septembre à 18h00

Le Président : Cyril BOUREAU

Le Secrétaire : Jean REDAUD

